



Vol à l'étalage en suède

Par **lucie651**, le **14/06/2010** à **12:56**

Bonjour,

J'ai suivi une année en ERASMUS en Suède. Durant cette année, j'ai fait une grande bêtise et que je regrette de toutes mes forces, j'ai volé dans un supermarché pour une valeur de 12€. Je me suis faite arrêtée par le magasin, remboursé et rendu les objets.. J'ai été emmené au commissariat, j'ai été entendu par des policiers. J'ai été 1 mois plus tard environ devant le tribunal et été jugé à versé 200€ d'indemnisation.

ma question est: comme j'étais étudiante, je voudrais savoir si je suis fichée quelque part en Suède et en France, si j'ai un casier judiciaire. Et si je décide d'aller vivre en Suède, est ce que pour avoir la carte d'identité suédoise ou n'importe quels papiers et pour travailler, mes interlocuteurs (police, service des impôts, employeur) verront ma grosse bêtise?

Je vous remercie énormément par avance de votre réponse. J'arrête pas d'y penser, ca me tourmente énormément.

Merci encore

Par **lucie651**, le **14/06/2010** à **19:59**

S'il vous plaît, y a t-il quelqu'un qui saurait me répondre? je n'arrête pas d'y penser

Je vous remercie énormément